

# LOCINDUS

## OBSERVATIONS

### DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

18 MARS 2008

Lors de sa séance du 18 mars 2008, le conseil de surveillance a examiné l'activité ainsi que les comptes annuels de l'exercice 2007 ; il souligne les faits marquants de l'exercice, à savoir :

- La conclusion de l'offre publique d'achat du Crédit Foncier de France sur Locindus ;
- La cession par Locindus à Icade de sa participation majoritaire dans SIICInvest ;
- L'adossement de Locindus au Crédit Foncier de France au niveau de la trésorerie et surtout du refinancement, permettant ainsi à Locindus de réaliser malgré la crise actuelle ses objectifs de production tout en réduisant sensiblement ses frais de gestion.

S'agissant des comptes annuels, et compte tenu de l'évolution du périmètre de Locindus (résultant de la cession de SIICInvest), le Conseil de surveillance observe que :

- Le PNB social s'élève à 26,3 millions d'euros ;
- Le résultat net social s'élève à 16,1 millions d'euros ;
- Le résultat consolidé après impôts se situe à 38,8 millions d'euros.

Par ailleurs, le conseil de surveillance souligne que :

- L'activité de la société, conformément au budget, s'est fortement orientée vers le crédit hypothécaire en synergie avec les activités développées par le Crédit Foncier de France ;
- La politique de cession d'actifs s'est poursuivie au cours de l'exercice entraînant une plus value de plus de 8,3 millions d'euros, supérieure aux estimations réalisées ;
- Le niveau de dividende proposé aux actionnaires, 0,21 euro, est conforme aux déclarations de la société, lui permettant ainsi de poursuivre son activité sur ses moyens propres.

En conséquence, après avoir entendu (i) les observations du comité d'audit et (ii) les commissaires aux comptes sur les diligences accomplies à l'occasion de l'arrêté des comptes, le conseil de surveillance émet un avis favorable sur les comptes annuels (sociaux et consolidés) de la société et invite les actionnaires à voter en faveur des résolutions qui leur sont proposées.